

# AISNE MAG

LE MAGAZINE  
DE NOTRE  
DÉPARTEMENT

ABONNEZ-VOUS!

P.22

## CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

**P.6**

REPORTAGE  
9 SITES AU PATRIMOINE MONDIAL  
DE L'UNESCO

**P.14**

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS  
10 M€ POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE

**P.16**

SENIORS : STOP À L'ISOLEMENT !

# SUMMAIRE

4-5 **À LA UNE**

6-7 **REPORTAGE**

> 9 sites au patrimoine mondial de l'UNESCO

8-9 **PORTRAIT D'AXONAI**

> Romain Pipart : que la force soit avec toi !

10-17 **LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS**

10 > La viabilité hivernale, qu'est-ce que c'est ?

12 > 7,65 M€ pour la voirie des communes

14 > 10 M€ pour le développement du territoire

16 > Seniors : stop à l'isolement !

18-19 **EXPRESSION**

20-23 **SORTIR, DÉCOUVRIR**

20 > Spectacles, expositions, livres...

22 > La Cité internationale de la langue française

Photo de couverture : château de Villers-Cotterêts, ancienne cour de jeu de paume et son ciel. Lexical © Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN

AISNE'mag est une publication du Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer - 02013 LAON CEDEX - 11 000 exemplaires - n° 237 - novembre 2023 - Contact : [www.aisne.com](http://www.aisne.com) - Directeur de la publication : **Nicolas FRICOTEAUX** - Rédacteur en chef : **Laure MICHAUX** - Imprimerie : **LINKS Création Graphique** - Distribution : **Alliance Partenaires Graphiques** - Abonnement gratuit sur demande.

jeu concours

DU 20 NOVEMBRE  
AU 4 DÉCEMBRE 2023

1000  
AGENDAS  
À GAGNER



Flashez le QR code

Participation gratuite, les gagnants seront désignés par tirage au sort et recevront un email après le 4 décembre 2023 pour les informer de l'envoi postal de leur lot. Règlement complet du jeu concours sur [www.aisne.com](http://www.aisne.com). Les données recueillies par le Département de l'Aisne sont nécessaires pour votre participation au jeu concours. Plus d'informations sur le gestion de vos données et sur vos droits sur le site [www.aisne.com/informations-legales](http://www.aisne.com/informations-legales).

Pour participer, rendez-vous également sur [aisne.com](http://aisne.com) ou envoyez vos coordonnées sur papier libre sous enveloppe non affranchie à Département de l'Aisne - Service communication - LIBRE REPONSE 85324 - 02019 LAON CEDEX





“ *Nos dispositifs de solidarité territoriale sont une force !* ”

# 1 037 PROJETS POUR L' AISNE

Le Département maintient et renforce **ses politiques de soutien et d'accompagnement des communes et intercommunalités** dans les domaines de **l'aménagement du territoire et des infrastructures routières**.

Développement des services, sécurité sur les routes, modernisation des réseaux... améliorer le cadre de vie des Axonaises et Axonais demeure une priorité. En 2023, le Département a alloué **17,65 M€** de subventions à nos partenaires au titre de **l'API (Aisne Partenariat Investissement)** et de **l'APV (Aisne Partenariat Voirie)** générant **plus de 79 M€ de travaux**. Ces chantiers renforcent l'attractivité de nos communes, développent l'offre de services à la population, tout en bénéficiant aux entreprises et artisans.

Si cette **solidarité territoriale** est une **force**, c'est avant tout une **politique volontariste** portée par notre assemblée. Elle répond aux attentes de nos concitoyens et des élus pour équiper les communes de **services indispensables au bien-vivre dans nos**

**villes et villages**. Nous accompagnerons par exemple la commune de Neuilly-Saint-Front, via l'API, suite à **l'incendie de son gymnase**.

Équipements sportifs et culturels, regroupements scolaires, défense incendie, voirie... **en 2023 le Département a accompagné 1 037 projets !** Et il fait évoluer constamment ses dispositifs pour **répondre aux enjeux d'avenir** : qualité de l'eau, sobriété énergétique, transition environnementale...

Au-delà de ces dispositifs, le Département accompagne et soutient également **l'émergence de projets structurants** portés par nos partenaires. En 2023, après dix ans d'efforts communs, l'Aisne voit **9 sites axonais de la Grande Guerre inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO**, une fierté ! Récemment, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Président de la République pour **l'ouverture de la Cité internationale de la langue française**, un projet fédérant l'ensemble des forces du territoire et au-delà. Inaugurée fin octobre 2023 par le président de la République, cette Cité est **porteuse d'avenir pour l'Aisne, sur les plans touristique, économique et culturel**.

Nous en sommes convaincus : **l'union fait la force !**

**Nicolas FRICOTEAUX**  
Président du Conseil départemental de l'Aisne

# ÉDITO

## L'IMAGE

### PONT DE VAUX À LAON : C'EST OUVERT !

Engagés en avril 2022, les travaux de réparation et de mise en valeur du **pont de Vaux à Laon** qui présentait une **dégradation évolutive** due à des infiltrations d'eau sont terminés. Réalisés par le groupement d'entreprises Perrier / Ouvrages d'Art de l'Est / Eurovia sous **maîtrise d'ouvrage** du Département de l'Aisne, les travaux ont été programmés en 2 phases avec une interruption de 5 mois permettant le séchage des bétons suite à la nouvelle étanchéité. La remise en circulation est **effective depuis le 24 novembre**. Le coût global de l'opération s'élève à **4 320 000 € dont 3 475 000 € pris en charge par le Département**, 405 000 € par les fonds européens, 310 000 € par la Ville de Laon et 130 000 € par la SNCF.

Plus d'infos : [www.aisne.com](http://www.aisne.com)

Retrouvez un article complet sur cette opération dans le numéro de janvier 2024 d'AISNE'mag



## À L'HONNEUR

### LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE 1<sup>ER</sup> PRIX ESRI 2023!

Le **Prix SIG 2023 d'Esri France** récompense le **travail et l'excellence du SIG** (Système d'Information Géographique) du Département de l'Aisne, **premier Département à recevoir cette distinction !** « Nous sommes fiers d'être le premier Département récompensé, après de grandes entreprises comme SFR ou collectivités comme la Ville de Paris. C'est un encouragement **à aller encore plus loin dans l'expérimentation et l'innovation numérique !** » a déclaré **Thomas Dudebout, vice-président du Conseil départemental Transition et stratégie numérique**. Le Pôle SIG du Département collecte des données, les localise, les cartographie et les analyse depuis plus de 20 ans, dans des domaines variés : environnement, voirie, insertion, éducation, sport... Cet outil est également utilisé dans un cadre pédagogique avec « **SIG au Collège** » et déjà plus de **1 000 collégiens de 18 établissements participants !**





## L'INFO

# QUE PENSEZ-VOUS DE VOTRE MDPH ?

Une **enquête en ligne** visant à **améliorer le fonctionnement** de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et initiée par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) est proposée aux usagers de ce service public et à leurs proches **jusqu'au 31 décembre**. Pour participer, un questionnaire **facile à lire et à comprendre** est disponible sur <https://mamdp-h-monavis.fr>. À noter qu'un plan de 18 mois d'accompagnement de la CNSA a permis à la MDPH de l'Aisne de réduire ses délais de traitement. En avril 2021, **les délais moyens de traitement** étaient de 6 à 7 mois. Ils avoisinent aujourd'hui les **2,5 mois**, délai bien inférieur au délai national légal de 4 mois, plaçant le Département de l'Aisne à la **3<sup>e</sup> place nationale**.

<https://mamdp-h-monavis.fr>



## ZOOM SUR

### LE FORUM DES SOLUTIONS

Près de **400 allocataires du RSA** étaient invités le 14 septembre à **Laon** pour participer au Forum des solutions. Organisé dans le cadre de l'**expérimentation France Travail** pour laquelle le Département de l'Aisne a été retenu pour garantir aux allocataires du RSA du bassin d'emploi de Laon un accompagnement intensif, interactif et adapté, ce forum avait pour objectif de **présenter des solutions d'insertion accessibles localement**. Chacun pouvait échanger avec des professionnels répartis sur une **trentaine de stands** pour avancer dans son projet et résoudre des soucis d'ordre administratif, financier, de santé, de logement, de mobilité pouvant entraver un retour à l'emploi réussi.

# 9 SITES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO !

C'est historique : 9 sites axonais de la Grande Guerre sont désormais inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ! Une reconnaissance internationale et un atout pour le développement touristique et économique de notre territoire.

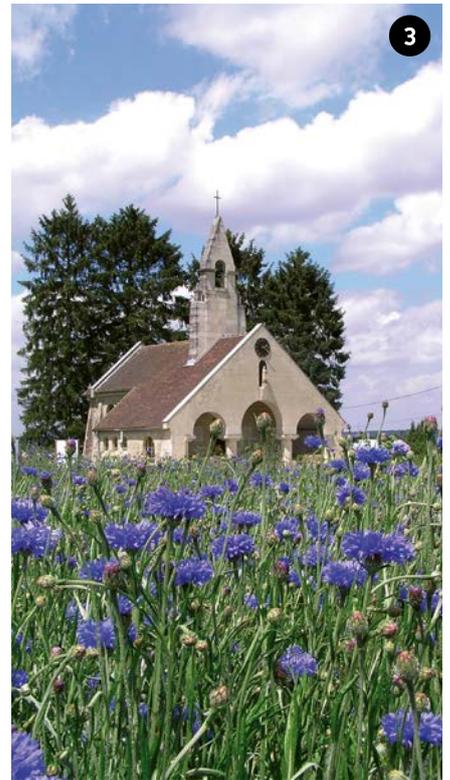


Le 20 septembre se tenait à Riyad (Arabie saoudite), la 45<sup>e</sup> session élargie du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture). La candidature de **139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale en France et en Belgique** y a été examinée, et acceptée !

« C'est un **immense honneur** et une grande joie de voir l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des sites de mémoire de la Première Guerre mondiale » s'est félicité le président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, à l'annonce de **l'inscription des 9 sites axonais**.

## Dix années de procédure

Engagés depuis plus de 10 ans dans une procédure d'inscription de sites parmi les plus importants de la Première Guerre mondiale sur la liste du Patrimoine



© Caroline Choain

mondial de l'humanité, les départements français du Nord et de l'Est de la France, avec les régions de Flandre et de Wallonie en Belgique, ont enfin obtenu la reconnaissance de leurs **139 sites de mémoire !**

L'objectif de cette inscription est d'accorder une **reconnaissance internationale à cet ensemble de sites emblématiques** aujourd'hui dédiés à la paix. Il s'agit de reconnaître d'une part **la souffrance des millions d'hommes et de femmes** à travers le monde et leur participation à cette tragédie commune, et d'autre part le **bouleversement profond de nos territoires touchés par ce conflit**.





**NICOLAS FRICOTEAUX,**  
président du Conseil  
départemental de l'Aisne

*Ces sites sont tous, davantage encore, des appels à la paix grâce à cette distinction. Et c'est bien à ce titre qu'ils doivent être préservés et transmis aux générations futures.*

## Un projet d'avenir pour l'Aisne

**Les valeurs mémorielles et en faveur de la paix**, comme les liens internationaux entretenus autour de ce patrimoine culturel, rendent cette inscription exceptionnelle, et **plus que jamais d'actualité dans le contexte international.**

Au-delà de la reconnaissance d'une mémoire collective, c'est aussi un projet d'avenir, de **développements touristiques et économiques**, que l'Aisne porte désormais pour son territoire avec l'inscription de ses 9 sites au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



### LES 9 SITES INSCRITS DANS L' AISNE :

- ➔ **Monument Les Fantômes de Landowski sur la Butte Chalmont (Oulchy-le-Château)** : exemple de monument à valeur internationale épousant le paysage (classé Monument Historique) ;
- ➔ **Cimetière militaire américain de Belleau** : exemple d'un cimetière américain accolé au site du bois Belleau et au village (classé Monument Historique) ;
- ➔ **Cimetière militaire allemand de Saint-Quentin** : exemple d'une architecture mémorielle réalisée durant la guerre (classé Monument Historique) ;
- ➔ **Cimetière militaire allemand de Veslud** : exemple d'un ensemble cimetière et monument construits durant la guerre (classé Monument Historique) ;
- ➔ **Cimetière militaire franco-allemand de Le Sourd** : exemple d'un cimetière paysager franco-allemand construit sur le champ de bataille durant la guerre (classé Monument Historique) ;
- ➔ **Cimetière militaire français d'Effry** : exemple d'un cimetière de civils victimes d'un camp d'internement de la Grande Guerre ;
- ➔ **Cimetière militaire danois de Braine** : exemple unique d'un cimetière construit pour la nation danoise ;
- ➔ **Chapelle et cimetières militaires français et allemand de Cerny-en-Laonnois** : ensemble mémoriel avec une chapelle, deux cimetières et un monument britannique à proximité d'un village disparu (chapelle classée Monument Historique) ;
- ➔ **Cimetière militaire français de Craonnelle** : exemple d'un cimetière français construit sur la pente du Chemin des Dames durant la guerre.



# QUE LA FORCE SOIT AVEC TOI !

Champion de France, champion d'Europe et champion du monde de développé couché, Romain Pipart, de Rocquigny, a tout raflé en une année !

Il vient d'avoir 18 ans et rien ne laisse supposer que ce jeune homme au sourire timide soulève 137,5 kg à bout de bras. C'est pourtant son record personnel en **développé couché**, une discipline encore assez confidentielle... Le « développé couché » (*bench press* en anglais) est **l'un des trois mouvements de la « force athlétique »** (*powerlifting*), une discipline reconnue en France depuis 1980 et qui combine le « squat » (flexion des jambes avec une barre chargée portée sur le dos), le « soulevé de terre » (lever puis reposer une barre chargée), et le « développé couché » (abaissier une barre de poids jusqu'au niveau de la poitrine avant de la repousser dans sa position initiale).

« **J'ai commencé quand j'avais 15 ans et demi**, sur les instruments de musculation de mon père dans le grenier » raconte le jeune champion. « Au départ, c'était juste pour me faire du muscle. Un jour, j'ai vu une vidéo de Thomas Billoir, champion de France de force athlétique, qui soulevait les mêmes charges que moi, au même âge et au même poids. J'ai voulu essayer

la compétition ! » Il faut vite trouver un club ! En décembre 2022, une semaine après avoir pris une licence à l'Étoile Culturiste Fourmisiennaise, Romain devient **champion des Hauts-de-France** de développé couché dans la catégorie - de 18 ans / 66 kg et se qualifie pour les championnats de France. Il tente le championnat régional de force athlétique en janvier 2023, mais se voit disqualifié lors du squat. « *Je n'avais aucune technique sur ce mouvement où les positions sont très réglementées, j'ai compris qu'il me fallait un vrai coach.* » Paul Luciano, entraîneur chevronné qui dirige le Powercell House de Compiègne, le prend sous son aile. Mieux préparé, Romain **se qualifie pour les championnats de France de force athlétique** et finit à la 9<sup>e</sup> place, classement honorable pour une première participation.

Sur le front du développé couché, c'est par contre un sans-faute : en février 2023 **il remporte le championnat de France en soulevant 122,5 kg** et s'envole au mois de mai pour **les championnats du monde à Sun City en Afrique du Sud**. « *On a fait une cagnotte en ligne pour financer le billet et la commune de Rocquigny nous a aussi aidés. Dans cette discipline, il n'y a pas de fédération qui vous soutient financièrement.* » Le jour de l'épreuve, **il soulève 130 kg et devient champion du monde**. Restait à valider le tiercé gagnant avec le titre européen. C'est chose faite en août à Mérignac où **il établit un nouveau record de 135 kg**. Son challenger ukrainien culmine à 132,5 kg.

## Nouveaux défis

Titulaire d'un bac spécialité Numérique et Sciences Informatiques et Mathématiques, Romain prépare une licence **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)** à Lens. « *C'est l'occasion d'expérimenter beaucoup de disciplines mais aussi d'étudier des domaines comme les neurosciences du comportement, la physiologie ou la psychologie.* » Du côté des compétitions, **la donne change car il passe en catégorie 18-23 ans / 74 kg**. « *Je vais devoir beaucoup m'entraîner ! Dans cette catégorie, le minimum à soulever est de 120 kg pour les championnats de France, mais on passe à 150 kg pour le titre européen et 165 kg pour les mondiaux !* »



“ Je vais devoir  
encore beaucoup  
m'entraîner ! ”



# LA VIABILITÉ HIVERNALE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Des moyens humains, techniques et matériels importants sont déployés pour l'entretien et la préservation des routes de novembre à avril : c'est le plan de viabilité hivernale. Salage, déneigement, barrières de dégel, permettent aux agents d'assurer votre sécurité et de préserver le réseau routier.



## CONTACT

<https://inforoutes.aisne.com/>



Tous les ans, **de novembre à avril**, le **plan de viabilité hivernale** est enclenché dans le département de l'Aisne. Objectif de la Voirie départementale : assurer de **bonnes conditions de circulation** aux usagers et **préserver les routes départementales**, quelles que soient les conditions météorologiques.

Durant **5 mois**, **253 agents** de la voirie départementale sont mobilisés. Chaque semaine, et au rythme d'une semaine sur trois, 70 d'entre eux sont en astreinte hebdomadaire. La veille météo est assurée **7 jours sur 7 et 24h/24**. En fonction des conditions météorologiques, 5 équipes de patrouille observent l'état des chaussées.

Pour intervenir sur les **5 549 km de routes départementales**, le Département dispose de **51 engins de service hivernal** (camions sauteurs équipés d'une lame et tracteurs équipés d'une étrave). En renfort, pour faire face à un hiver exceptionnel, **335 agriculteurs sont mobilisables** dans le cadre d'une convention passée entre la Chambre d'Agriculture, l'USAA 02 (Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne) et le Département.

Les 5 549 km de routes départementales représentent un important réseau routier. Celui-ci est hiérarchisé en **3 niveaux d'intervention**.

- **N1** : itinéraires traités prioritairement (week-ends et jours fériés compris, nuit et jour) et continuellement dans la mesure du possible pour rétablir des conditions de circulation acceptables dans les meilleurs délais ;
- **N2** : itinéraires traités après retour à des conditions de circulation acceptables sur les circuits N1 (week-ends et jours fériés compris, nuit et jour) ;
- **N3** : itinéraires traités à la suite des circuits N2, uniquement en journées ouvrées et dans la mesure des moyens disponibles. Les circuits N3 sont traités avec un seul passage journalier. En fonction des conditions météo et de l'état de viabilité des réseaux N1 et N2, il se peut que les circuits N3 ne soient pas traités.

Pour éviter la dégradation des routes départementales en période de dégel, le Conseil départemental de l'Aisne est amené à mettre en place des **restrictions de circulation aux poids lourds**. Les professionnels peuvent s'informer de ces décisions de **pose et dépose des barrières de dégel** en s'inscrivant sur **Inforoutes02** (<https://inforoutes.aisne.com/> rubrique barrières de dégel).

## INFORMEZ-VOUS !

Vous devez prendre la route ? Pensez à vous informer sur les conditions de circulation sur votre trajet, elles sont consultables en temps réel sur **Inforoutes02** (<https://inforoutes.aisne.com/>). Vous y trouverez les informations sur les routes barrées, chantiers en cours, déviations, mais aussi les conditions de circulation en période de neige / verglas et la carte de pose et dépose de barrières de dégel.

# COMPRENDRE

## LE PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

DU 6 NOVEMBRE 2023 AU 2 AVRIL 2024

# COÛT GLOBAL 705 249€\*

\*CHIFFRE 2022-2023

**VEILLE MÉTÉO  
24H/24-7J/7**



S'INFORMER SUR  
[INFOROUTES.AISNE.COM](http://INFOROUTES.AISNE.COM)

ROUTES  
DÉPARTEMENTALES

**5549 KM**

**335**  
AGRICULTEURS

EXCEPTIONNELLEMENT  
MOBILISABLES

**51**  
ENGINS  
DE SERVICE  
HIVERNAL

**253** AGENTS MOBILISÉS  
DONT 43 PATROUILLEURS

**3 866** TONNES UTILISÉES L'AN PASSÉ

**10 500** TONNES DE SEL PRÉVUES

# 7,65 M€ POUR LA VOIRIE DES COMMUNES

Nouvelle couche d'enrobé, nouveaux trottoirs, places de stationnement, aménagements de sécurité... En 2023, 7,65 M€ sont consacrés au dispositif Aisne Partenariat Voirie (APV) pour soutenir les communes ou intercommunalités dans leurs travaux de voirie.

Au titre de la solidarité départementale, le Conseil départemental de l'Aisne propose aux collectivités du territoire **d'adhérer au dispositif APV afin de les aider à réaliser des opérations d'investissement en matière de voirie.**

Ce dispositif a été élaboré en concertation avec les élus locaux afin d'apporter une réponse plus équitable et plus efficace, notamment en **évaluant au mieux les évolutions des ressources des communes et intercommunalités.** Selon leurs ressources, les communes s'acquittent d'une cotisation complétée par la participation du Département à hauteur de 150 % de cette cotisation.

Le fonds APV est constitué de deux enveloppes :

- **une enveloppe départementale** destinée aux ouvrages d'art, traverses d'agglomération et travaux communaux de grande ampleur, voirie des intercommunalités, aménagements suite à des circonstances exceptionnelles et aménagements de mobilité douce,

- **une enveloppe cantonale** sous la responsabilité des conseillers départementaux pour des projets de voirie dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes.

Le fonds APV permet de **subventionner les travaux, à hauteur de 40 à 70 %** en fonction des ressources et du linéaire de voirie de chaque commune. Les projets qui peuvent en bénéficier concernent **tous les types de travaux sur l'emprise des voies publiques** ainsi que les frais annexes, notamment les frais d'études et d'acquisition foncières. L'éclairage public, les chemins ruraux et la création de dessertes de zones d'activités, zones industrielles et lotissements sont par contre exclus du champ de la subvention.

En facilitant l'investissement des collectivités dans ces opérations de voirie, le dispositif APV permet également de **soutenir le secteur des travaux publics.**

Les études montrent que sur ce type d'opérations, **un euro de subvention génère 5 euros de travaux publics**, soit un total de plus de **38M€ pour l'année 2023.**

## APPEL À PROJETS 2024

L'appel à projets 2024 pour le dispositif APV est ouvert **jusqu'au 31 janvier 2024.**

Retrouvez toutes les informations sur [aisne.com](http://aisne.com) (rubrique « A votre service », sous-rubrique « Développement des territoires »).

APV : AISNE  
PARTENARIAT  
VOIRIE

**7,65 M€**

enveloppe  
APV 2023

**470**

dossiers retenus  
en 2023

**38,25 M€**

de travaux sur  
le territoire

## Réalisations 2023



### RESSONS-LE-LONG

Requalification de la rue Mainville

71 609 €

Subvention APV :  
29 366 €



### ANIZY-LE-GRAND

Requalification de la rue Jean Jaurès

175 000 €

Subvention APV :  
27 200 €

#### 10 ANS D'ACTION AU SERVICE DES COMMUNES

L'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne (ADICA) fête ses dix ans d'exercice. Depuis 2013, l'ADICA aide et accompagne ses adhérents dans les domaines de la voirie, du bâtiment, de l'énergie, de la mise en accessibilité des bâtiments et de la restauration de certains éléments de patrimoine. L'agence assure notamment la maîtrise d'œuvre des opérations de voirie inférieures à 90 000 € et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les opérations entre 90 000 et 500 000 € en accompagnant les collectivités demandeuses dans leurs démarches administratives et techniques.

Contact :  
7 rue de Signier 02000 LAON  
03 23 24 99 99  
[www.adica.fr](http://www.adica.fr)



# 10 M€ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Écoles, patrimoine, équipements sportifs et culturels... Améliorer le cadre de vie des Axonais est une priorité pour le Département. En 2023, près de 10M€ sont alloués à des projets portés par les communes et intercommunalités au titre de l'API (Aisne Partenariat Investissement).

Le Département met en œuvre une politique d'accompagnement des **communes et intercommunalités** via son dispositif Aisne Partenariat Investissement (API). **Axé sur les priorités du Département en matière de solidarités territoriales et humaines, et de transition environnementale**, l'API permet de soutenir les communes et intercommunalités dans leurs **projets d'investissements**. Il s'articule autour de divers schémas, plans départementaux et dispositifs contractuels : schéma départemental de développement de la lecture publique, Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, schéma Véloroutes Voies Vertes, Plan santé, Contrats de Relance et de Transition Énergétique, schéma tourisme, politique sociale, etc.

Aisne Partenariat Investissement permet de **soutenir des projets structurants et des projets locaux** pour près de **10 M€ en 2023** dans des domaines variés : restauration du patrimoine, aménagement de voies vertes, travaux dans les écoles, équipements sportifs et culturels,

bâtiments publics, défense incendie... Le Conseil départemental ajuste régulièrement son dispositif API afin d'**accompagner au mieux les collectivités axonaises face aux enjeux et contraintes que connaît la société actuelle**.

Deux évolutions majeures ont été adoptées en 2023 :

- un **bonus pour les collectivités engageant des travaux d'ordre énergétique** (avec obligation d'un audit énergétique et mise en place d'outils de programmation et de régulation du chauffage) ;
- une **nouvelle aide en faveur des collectivités touchées par des problèmes de qualité de l'eau liés à un excès de chloridazone** ou de l'un de ses métabolites.

**Ainsi, 6 dossiers ont bénéficié d'un bonus énergétique** pour un montant de subventions de **268 345 €** :

- réhabilitation de l'école maternelle les Torrents - commune de **Bohain-en-Vermandois**,
- rénovation énergétique de l'école maternelle (chaudière, VMC et combles) - commune de **Mézières-sur-Oise**,
- isolation des classes de l'école primaire Albert Mennécier - commune de **Montbrehain**,
- réhabilitation du logement de l'école pour sa transformation en accueil périscolaire - commune de **Retheuil**,
- réhabilitation du dernier atelier de réparation automobile - commune de **Rozoy-sur-Serre**,
- travaux d'isolation à l'école maternelle et acquisition de matériel à la cantine scolaire de **Grugies** - Syndicat Intercommunal du Pôle éducatif de Grugies.

## APPEL À PROJETS 2024

L'appel à projets est ouvert **jusqu'au 31 janvier 2024**. De nouveaux ajustements du dispositif API en 2024 conforteront **le Département** dans son rôle de **garant des solidarités territoriales et acteur engagé des transitions climatiques et environnementales**.

Retrouvez toutes les informations sur ce dispositif sur [aisne.com](http://aisne.com) (rubrique « A votre service », sous-rubrique « Développement des territoires »).

API : AISNE  
PARTENARIAT  
INVESTISSEMENT

**10 M€**

enveloppe  
API 2023

**567**

dossiers retenus  
en 2023

**40,8 M€**

de travaux sur  
le territoire

## Réalisations 2023



### SAINT-QUENTIN

Construction d'un pôle sportif  
gymnastique et tennis de table  
au quartier Europe

4,85 M€

Subventions API :  
800 000 €

### GUISE

École de musique

792 377 €

Subventions API :  
158 475 €



**FRANÇOIS RAMPELBERG,**

vice-président du Conseil départemental,  
Ruralité et Solidarité territoriale

“ Le Département souhaite que toutes ses politiques publiques intègrent progressivement les enjeux de transition environnementale. Nous sommes conscients de la nécessité d'investir dans des équipements durables et de faire évoluer notre patrimoine communal vers plus de sobriété énergétique. Tout en améliorant le quotidien des Axonais ! ”

# SENIORS : STOP À L'ISOLEMENT !

Vous êtes à la recherche d'activités, de sorties ou d'ateliers ? Vous avez envie de contacts, d'échanges, de vie sociale ? Rien de plus simple : connectez-vous à [ogenie.fr](http://ogenie.fr), la plateforme qui propose aux seniors des solutions pour rompre la solitude et préserver le lien social.

Que vous recherchiez **une activité, une sortie, un service**, ou que vous ayez besoin d'**aide pour rompre une situation d'isolement**, **ogenie.fr** vous aide à trouver une réponse à votre besoin. Ce nouvel outil, **simple et gratuit**, est proposé par **le Département de l'Aisne**, en partenariat avec l'association Groupe SOS Seniors et les soutiens du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et de Malakoff Humanis.

## Je cherche des activités

Ogenie.fr offre **un module de recherche simplifiée** qui vous permettra de **découvrir les initiatives locales proches de chez vous**. Il vous suffit de renseigner votre adresse et de préciser le périmètre de recherche et le tour est joué : **vous accédez à toutes les offres près de chez vous!** Et pour toujours plus de simplicité, les offres sont regroupées par thématiques. De quoi cibler vos envies ou besoins.

## Six thématiques vous sont proposées :

- **Convivialité** : goûters, ateliers cuisine, visites d'un bénévole à domicile... ;
- **Transports** : pour trouver les navettes et transports à la demande ;
- **Loisirs et culture** : sorties, ateliers, jeux, théâtre, chorale, soirée débat... pour étancher votre curiosité ;
- **Informatique et accès aux droits** : ateliers et permanences pour apprendre à utiliser un ordinateur, accéder à internet et aux services dématérialisés ;
- **Activité physique** : séances de gymnastique douce, marche nordique... pour se sentir bien dans son corps ;
- **Ateliers prévention** : ateliers, podcasts et livres audio pour adapter son logement au vieillissement, manger équilibré, entretenir sa mémoire et ses capacités cognitives...

## Je fais face à une situation d'isolement

Vous vous sentez isolé ? Vous n'avez personne à qui en parler ? Sur la page d'accueil d'[ogenie.fr](http://ogenie.fr), cliquez sur l'onglet « **Je fais face à une situation d'isolement** ». Vous devrez alors répondre à une dizaine de questions pour évaluer votre besoin puis **renseigner vos coordonnées téléphoniques** afin d'être rappelé par un bénévole ou un professionnel qui vous aideront à **trouver une réponse adaptée à votre besoin**. Ce service est également **accessible** pour les proches et aidants de personnes en situation d'isolement.





“  
**Lutter contre l'isolement et la solitude des seniors est une priorité de l'action départementale. Nous mettons tout en œuvre, en concertation et en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, pour proposer une offre riche et variée sur l'ensemble du territoire, et pour la rendre facilement accessible à tous.**  
 ”



**Anne Maricot,**  
 vice-présidente du Conseil départemental Autonomie, Grand âge et Handicap

**UN OUTIL SIMPLE, POUR TOUS !**  
 Dans le nord de l'Aisne, l'**Association de Pays de Thiérache Aubenton Hirson Rural (APTAHR)** propose de nombreuses **sorties et activités** : ateliers cuisine dans son Food Truck, ateliers numériques, activités bien-être, ateliers mémoire partagée... Pour Pauline Pronau, coordinatrice du secteur senior de l'association, **ogenie.fr** est un bon moyen de faire connaître toutes ces activités. *« Même si notre public n'a pas toujours le réflexe internet, la plateforme peut être utilisée par la famille, les amis, les voisins. Si pour l'instant, l'outil n'est pas encore entré dans les habitudes, je pense qu'au fur et à mesure, nos publics vont se l'approprier car c'est une plateforme facile d'accès et simple d'utilisation. »*



**PIERRE-JEAN  
VERZELEN**

Président du groupe  
*L'Aisne en action*

**CONTACT**

**06 74 36 91 01**  
**pjverzelen@gmail.com**

## BUDGET VERT : AMBITION, RÉALISME ET TRANSPARENCE

Dès décembre 2021, nous avons adopté une délibération cadre en faveur de l'accélération de la transition environnementale avec **l'objectif affirmé de bâtir et d'adapter nos dispositifs, nos politiques et nos actions.**

En première ligne sur le sujet, nous sommes l'un des premiers Conseils départementaux à présenter un Budget Vert. Le Budget Vert vise à une évaluation environnementale de toutes les dépenses de la collectivité. Cette étude est une **démarche de transparence, un travail méticuleux et une aide à la prise de décisions.**

Ce projet ambitieux répond à une attente forte et à un défi auquel nous ne pouvons nous soustraire.

**Nous avons, aussi, en la matière, le souci que tout cela tienne compte des réalités quotidiennes, des contraintes et des attentes des axonaises et des axonais.**



**L'AISNE EN ACTION**

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)



**THOMAS  
DUDEBOUT**

Président du groupe  
*L'Aisne Terre innovante*

**CONTACT**

**06 78 55 48 92**  
**tdudebout@aisne.fr**

## ALLER PLUS LOIN

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne incarne le **pilier central de notre engagement en faveur des personnes en situation de handicap** et joue un rôle crucial pour soutenir leurs projets de vie.

La dématérialisation et la crise sanitaire nous ont conduits à une situation alarmante : 6700 dossiers en attente de traitement, avec des délais de 6 à 7 mois, **inacceptables pour les bénéficiaires.**

Avec détermination et le concours de la CNSA, **nous avons mis en œuvre un plan d'actions.**

Aujourd'hui, **les résultats sont là** : nos délais de traitement sont inférieurs aux délais légaux, positionnant notre département au 3<sup>e</sup> rang au niveau national.

Nous n'avons pas à en rougir, mais au-delà de l'objectif de maintenir ces nouveaux délais, nous devons toujours nous améliorer.

Malgré des défis persistants liés notamment au manque de professionnels de santé sur notre territoire, **nous restons déterminés à réduire davantage encore les temps de traitement des dossiers.**



**L'AISNE TERRE INNOVANTE**

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougenot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)



**SÉBASTIEN  
EUGÈNE**

Président du groupe  
*L'Aisne progressiste  
et solidaire*

CONTACT  
**03 23 24 60 20**  
**seugene@aisne.fr**

## SCHÉMA RÉGIONAL DE SANTÉ : LE COMPTE N'Y EST PAS !

Notre groupe a émis de **sérieuses réserves à la révision du schéma régional de santé**. Car s'il est difficile de s'opposer à un recueil de bonnes intentions, nous constatons tous des échecs dans la politique de santé de ces dernières décennies.

**Le non-recours aux soins ne cesse d'augmenter**, particulièrement dans notre département rural : nombre d'Axonais ne trouvent plus de médecin. Ou encore, nombre de personnes en situation de handicap ne peuvent être accueillies dans des structures adaptées.

**Le Département fait tout pour attirer des professionnels de santé**. À travers son Plan Santé, il finance nombre d'initiatives pour inciter à leur installation dans l'Aisne : primes aux internes et aux étudiants ambassadeurs, soutien aux maîtres de stage...

Mais ne nous y trompons pas : **les réponses aux vrais enjeux de santé** (nombre de professionnels de santé, révision des règles d'installation, concurrence public-privé) **sont avant tout nationales !**



**L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE**

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne)  
Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)



**AURÉLIEN  
GALL**

Président du groupe  
*L'Aisne en commun  
Gauche - Écologie*

CONTACT  
**Martin Carret**  
**03 23 24 60 16**  
**mcarret@aisne.fr**

## SOS SERVICES PUBLICS

**Les services publics sont le socle de notre République**. Ils sont censés assurer l'accès aux besoins fondamentaux de chaque citoyen. Nous constatons dernièrement une détérioration inquiétante de leur qualité et de leur accessibilité.

Le gel des salaires pendant 15 ans et la dégradation des conditions de travail font fuir les agents et les potentiels candidats. **La désertification de notre ruralité s'accroît**, y compris dans les services du Conseil départemental qui peine à recruter.

En cette fin d'année, le pouvoir d'achat des ménages demeure au plus bas. **Les payés et les pensions sont loin d'avoir rattrapé l'inflation a contrario des nantis qui s'enrichissent constamment. Les inégalités ne font qu'augmenter.**

**Répartissons les richesses.**

**Une alternative existe. Celle de la gauche et des écologistes, unie pour la protection de nos biens communs et la conquête de nouveaux droits**. Droit au logement et au travail digne, mais aussi droit à la santé, à la culture et aux loisirs.



**L' AISNE EN COMMUN - GAUCHE - ÉCOLOGIE**

Thierry Delerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)



## SPECTACLE ● PEPPARKAKOR



Une odeur de cannelle et de gingembre flotte, le chapiteau s'allume, une artiste s'élance dans les airs... **Le nouveau spectacle de Noël Pepparkakor** de la **Compagnie Isis à Pargny-Filain** vous entraîne dans une folle aventure à travers les légendes et traditions du Grand Nord. Accompagné de sa troupe d'acrobates, voltigeurs et saltimbanques scandinaves, Pepparkakor le bonhomme pain d'épices vous invite à partager sa gourmandise des chants étonnants et sa passion des mets étranges et délicieux.

Les 9, 10, 17, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre à 15h, le 18 décembre à 9h45 et le 22 décembre à 14h à Pargny-Filain sous chapiteau chauffé

Tarifs : adulte 15 €, enfant de 3 à 12 ans 12 €

Renseignements et réservations : 07 66 74 72 21 – [spectacles@compagnieisis.fr](mailto:spectacles@compagnieisis.fr)  
<https://www.compagnieisis.fr>



## ARTS

### « MIROIR » PAR KÉVIN AUBER ●

Le musée Jeanne d'Aboville de **La Fère**, en partenariat avec le Département de l'Aisne, la Ville de La Fère, la Réunion des Musées Nationaux et les services de l'État dans l'Aisne, propose jusqu'au **27 janvier 2024** une **exposition de miroirs d'œuvres emblématiques du musée** revisitées à l'encre et à l'aquarelle par l'artiste **laonnais Kévin Auber**. Une douzaine d'œuvres inédites ont été réalisées spécialement pour l'évènement. Des **visites-ateliers** sont prévues ainsi que des **temps forts avec les scolaires** et une **Master Class** pour se perfectionner dans la technique de l'encre.

Jusqu'au 27 janvier 2024 - Musée Jeanne d'Aboville de La Fère  
Visite-atelier le 20 janvier à 14h30 (5 € sur réservation)  
Master Class le 9 décembre, 10h-12h/14h-17h (5 € sur réservation)  
Tarifs et horaires : <https://mjaboville-lafere.fr/miroir>





## VISITE GUIDÉE NOËL 1914 À LA CAVERNE DU DRAGON

Venez découvrir comment ont été célébrées les fêtes de Noël en 1914 à la Caverne du Dragon (Oulches-la-Vallée-Foulon). Des **visites guidées tout public** sont organisées sur le thème *Noël 1914* par le **Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames/Caverne du Dragon**, les **samedi 9 et dimanche 10 décembre**. Pour la circonstance la creute sera parée de sapins et de bougies et offrira aux visiteurs un parcours aux couleurs de Noël.

Les 9 et 10 décembre à 14h et 16h

Tarifs et réservation en ligne sur <https://billetterie.chemindesdames.fr>



## EXPOSITION

### SYLVAIN, SYLVETTE ET LEURS COPAINS DE PAPIER



Du **9 décembre 2023 au 27 janvier 2024**, le silo U1 de **Château-Thierry** accueillera l'exposition *Sylvain, Sylvette et leurs copains de papier* écrite et pensée par Noël Coret. L'occasion de découvrir l'univers de Sylvain et Sylvette, dont les aventures imaginées par Maurice Cuveillier et éditées en plein cœur de la Seconde Guerre mondiale ont fait rêver des générations d'enfants, et de la bande dessinée en général avec la présentation de planches et dessins originaux d'auteurs français, belges et américains. Trois artistes contemporains, Freddish Papritz, Fernando Goncalvès-Félix et Mélanie Erhardy présenteront leur interprétation artistique de Sylvain et Sylvette.

Du 9 décembre 2023 au 27 janvier 2024

Silo U1 à Château-Thierry

Mercredi, vendredi et samedi de 14h à 17h30 - Fermée du 25 au 31 décembre

Entrée libre et gratuite - Visites commentées, ateliers parents-enfants, mallette pédagogique sur inscription à [typhaine.granger@ville-chateau-thierry.fr](mailto:typhaine.granger@ville-chateau-thierry.fr)

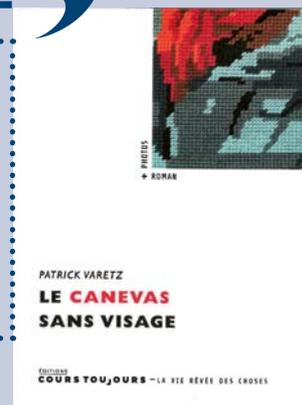


## LIVRE

### LE CANEVAS SANS VISAGE

Pendant que Léona, 66 ans, brode demi-point par demi-point le portrait d'un mineur, des vagues du passé remontent à la surface : souvenirs d'enfance, du monde de la mine et des hommes d'une vie, père besogneux, mari taiseux, vaurien de fils, amants prédateurs... Littérature du détail, épopée d'un réel sans douceur, le récit de Patrick Varetz porte la voix râpeuse d'une lutteuse abîmée, mais sur le point de s'émanciper et de conquérir sa part d'humanité.

Le canevas sans visage - Patrick Varetz - Editions Cours toujours - 14 €





Château de Villers-Cotterêts, cour des offices, après restauration  
© Pierre-Olivier Deschamps / Agence Vu' - CMN

## INFOS PRATIQUES

**Horaires :** ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h30

**Tarif individuel :** 9 €

**Gratuité :**

- 1<sup>er</sup> dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre
- Moins de 18 ans (hors groupes scolaires)
- 18-25 ans
- Personnes handicapées et accompagnateur
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA

[www.cite-langue-francaise.fr](http://www.cite-langue-francaise.fr)



Esquisse de la salle « Une langue en mouvement » © Atelier Projectiles

# ENTREZ DANS LA LANGUE

À l'issue d'un chantier colossal qui aura duré 3 ans, la Cité internationale de la langue française ouvre ses portes, après une inauguration nationale par le Président de la République le 30 octobre dernier. Entièrement restauré et repensé pour sa nouvelle mission, le château de Villers-Cotterêts vous attend pour une immersion sensible et captivante dans l'univers de la langue française.

En août 1539, François 1<sup>er</sup> signait au château de Villers-Cotterêts **l'ordonnance imposant l'usage du français dans les actes officiels en lieu et place du latin**. C'est donc dans un lieu hautement symbolique que le projet de la Cité internationale de la langue française voit le jour en 2018 sur décision du Président de la République. Le château a pour sa part connu mille vies depuis la signature de cette ordonnance historique : **résidence de villégiature** de Philippe d'Orléans puis de Louis-Philippe 1<sup>er</sup> d'Orléans qui y entreprend de grands travaux, **casernes militaires** au moment de la Révolution, **dépôt de mendicité** au début du XIX<sup>e</sup> siècle et pour finir, **maison de retraite** de 1889 à 2014, année où l'établissement est définitivement fermé alors que l'État lance un appel à idées pour faire renaître ce monument qui menace ruine.

## Un lieu vivant pour une langue vivante

Confié au **Centre des Monuments Nationaux** (CMN), le château de

Villers-Cotterêts a commencé sa mue en 2020. Le parcours de la **première exposition permanente dédiée à la langue française** a été mis en place sous le commissariat scientifique de Xavier North, ancien délégué général à la langue française, Barbara Cassin, philologue, membre de l'Académie française, Zeev Gourarier, ancien directeur scientifique du Mucem, et Hassane Kassi Kouyaté, directeur du festival des Francophonies de Limoges. « *L'idée maîtresse dans l'aménagement de la Cité internationale de la langue française, c'est d'en faire un lieu de vie artistique et professionnelle mais certainement pas un "musée" avec un parcours figé* » précise Paul Rondin, directeur du nouvel équipement. « *Les espaces vont être investis par des artistes, des chercheurs et des visiteurs qui peuvent évoluer librement dans une grande partie du site : les cours, les jardins, l'escalier du Roi, la salle « Un château, un territoire », des lieux de restauration et de convivialité. Ce sera aussi un lieu d'expression, notamment avec le Jeu de Paume qui occupe le centre du site et qui peut devenir une salle de spectacle de 250 places entièrement modulable.* »



**23 000** m<sup>2</sup>  
pour l'ensemble  
du domaine

**1 200** m<sup>2</sup>  
d'exposition  
permanente

**400** m<sup>2</sup>  
d'expositions  
temporaires

**62**  
dispositifs de  
médiation

**150**  
œuvres, objets et  
documents prêtés par  
20 institutions

**211** M€  
de budget  
global

**600**  
compagnons de 220  
entreprises pour 65  
corps de métier

**90 000**  
heures d'insertion  
professionnelles  
réalisées par 152  
employés

## VARIATIONS AUTOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'appel à projets "Variations autour de la langue française" a été lancé par le Département en mars dernier afin **d'associer l'ensemble de la population axonaise à l'ouverture de la Cité internationale de la langue française**. Découvrez la programmation des projets labellisés :

- 2 décembre 2023 : *La langue française et la musicalité* par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) à la Cité internationale de la langue française.
- 8 et 9 décembre 2023 : concert, *Les hurlements de Léo et Ramon Tapul* à la Biscuiterie à Château-Thierry.
- Du 11 au 15 mars 2024 : 7 représentations de *Canal courage* par la Cie Des Lucioles à Mezières-sur-Oise.
- 28 mars 2024 : 2 représentations de *J'aurais préféré que nous fassions obscurité ensemble* par la Cie Franche connexion - Scène Europe - Saint-Quentin.
- 28 et 29 mars 2024 : 4 représentations de la série de *Soli - Histoire décoloniale*, par l'Échangeur dans un collège de Château-Thierry.
- 5 avril 2024 : théâtre poésie, *Ce qu'il faut dire* par la Cie Empreintes - Scène Europe - Saint-Quentin.



*La Cité internationale de la langue française, c'est le sauvetage d'un patrimoine exceptionnel et c'est aussi une formidable opportunité de développer notre attractivité touristique et économique.*

**Nicolas Rébérot,**  
vice-président du Conseil départemental de l'Aisne  
Action culturelle et Patrimoine



SITES MÉMORIELS

# 1914•1918

*Patrimoine mondial de l'UNESCO*  
9 SITES AXONAIS INSCRITS

*Aisne, terre de mémoire*

